



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

participation patronale

Question écrite n° 2691

Texte de la question

M. Dominique Gillot attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat au logement sur la réduction des sommes allouées au 1 % logement et plus particulièrement sur les conséquences que cela entraîne sur l'octroi de ce prêt aux jeunes et aux personnes percevant des bas salaires. Afin de financer la politique d'aide au logement, notamment les prêts à 0 %, le précédent gouvernement a ponctionné ce qui restait des sommes destinées au 1 % logement. Ce faisant, diverses entreprises ont vu leur budget affecté à l'aide au logement réduit de manière drastique. Cette amputation aggrave la situation des personnes pour lesquelles le prêt importe le plus dans la mesure où les entreprises se sont vues contraintes de priver leurs bénéficiaires des droits au 1 % logement (ne réservant le prêt, dans certains cas, qu'aux salaires les plus élevés). Elle lui demande, donc, quelles mesures il envisage de prendre afin de rééquilibrer cette situation et de redonner au prêt 1 % logement son véritable caractère social.

Texte de la réponse

Parallèlement au prélèvement opéré sur les ressources du 1 % logement par le précédent gouvernement, le mouvement du 1 % logement s'est engagé à maintenir en 1997 et en 1998 la capacité d'investissement de la participation des employeurs. A cette fin, l'union d'économie sociale du logement (UESL) a pris plusieurs mesures, en particulier la mobilisation de la trésorerie des associés collecteurs, la définition de priorités d'investissement et le recours à l'emprunt. Ces mesures, et notamment les emprunts de l'UESL, auraient dû conduire à ne pas modifier les règles pratiquées par les collecteurs. En pratique, le système a nécessité des ajustements dans les règles d'utilisation du 1 %, qui expliquent certaines difficultés ponctuelles apparues dans la phase de démarrage mais aujourd'hui, semble-t-il, surmontées.

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Gillot](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2691

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 1997, page 2844

Réponse publiée le : 15 décembre 1997, page 4679